



INFOS

Réforme Indemnitaire – Complément d'informations

Suite à notre communiqué du Vendredi 10 Décembre sur la Réforme Indemnitaire, vous êtes nombreux(ses) à nous questionner **sur le thème de l'IPTS** débattu avec l'Administration.

Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour du CTRPN du 13 Décembre, seule l'ISSPTS sera soumise à notre avis.

Nous avancerons malgré tout nos arguments lors de ce Comité Technique en attendant la réunion avec le Ministre pour pouvoir avancer sur ce point.

Nous vous transmettons ci – dessous notre dernière position concernant l'IPTS, présente dans notre Communiqué « Réforme Indemnitaire ».

Nos réponses

1) Une nouvelle fois, nous demandons que la circulaire concernant l'IPTS soit revue intégralement en prenant en compte les nouvelles missions en vigueur. Avec une Doctrine d'Emploi totalement désorganisée dans la quasi intégralité des services territoriaux, certain(e)s collègues en Section CRIM, FAED effectuent des astreintes et n'auraient pas droit à la revalorisation ???

Inacceptable, nous souhaitons une prise en compte générale pour l'ensemble de la filière sur ce point. »

Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques !